



Amicale des Anciens Combattants de Breuillet – Breux-Jouy

79^{ème} Anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945
Journée Nationale du Souvenir des victimes et héros de la déportation
70^{ème} Anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine

Pierre ROUX

Président de l'Amicale des Anciens Combattants de BREUILLET – BREUX-JOUY

Sous le parrainage de

Madame Véronique MAYEUR, Maire de BREUILLET

Monsieur Alberto RODRIGUES, Maire de BREUX-JOUY

ont l'honneur d'inviter les habitants des deux communes à assister aux Cérémonies organisées

Mercredi 8 mai 2024 pour commémorer l'Armistice qui a mis fin à la guerre de 1939/1945, la Journée Nationale du Souvenir des victimes et des héros de la déportation et le 70^{ème} Anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine. Préalablement à ces cérémonies, une délégation d'Anciens Combattants, accompagnée d'élus municipaux des deux communes se rendra successivement :

A 9h45 au cimetière de **BREUILLET** : où, sous la conduite de Monsieur Jean-Claude HILLION, des gerbes seront déposées au nom de la commune, devant la stèle et sur les sépultures du Carré Militaire.

A 10h au cimetière de **BREUX** : où, sous la conduite de Monsieur Jean-Claude HILLION, des gerbes seront déposées au nom de la commune, devant la stèle et sur les sépultures du Carré Militaire.

A 10h15 à BREUX-JOUY : Rassemblement de tous les participants devant l'école Henri LE COCQ. Défilé jusqu'au Monument aux Morts où des gerbes et des bouquets seront déposés respectivement au nom de la commune de BREUX-JOUY, de l'Amicale des Anciens Combattants, de la FNACA, et des enfants des écoles. Lecture du message de Madame la Secrétaire d'Etat chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants et de la Fondation pour la mémoire de la déportation et des Morts pour la France en Indochine. Discours du Président de l'Amicale et de Monsieur le Maire de BREUX-JOUY. Dislocation du cortège.

A 11h à BREUILLET : Rassemblement de tous les participants devant la Mairie - 42 Grande Rue – Allée d'Ammanford, où des gerbes seront déposées devant la stèle commémorative. Défilé jusqu'au Monument aux Morts où des gerbes et des bouquets seront déposés respectivement au nom de la commune de BREUILLET, de l'Amicale des Anciens Combattants, de la FNACA, des enfants des écoles et du Conseil municipal des enfants de Breuillet. Lecture du message de Madame la Secrétaire d'Etat chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants et de la Fondation pour la mémoire de la déportation et des Morts pour la France en Indochine. Discours du Président de l'Amicale et de Madame le Maire de BREUILLET. Dislocation du cortège.

Un vin d'honneur sera offert par la commune de BREUILLET à la salle André Pajadon.

Le Président de l'Amicale et les Maires des deux communes espèrent que les habitants seront nombreux à honorer de leur présence ces cérémonies du souvenir, et à leur donner ainsi tout l'éclat qu'elles méritent.

D'avance, ils les en remercient.